

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: DLO2

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: BE2020-0026-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0024689-0002

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	7

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

AQUAFLASH
DLO2

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Hydrachim
	Adresse	ZA du piquet 35370 Etrelles France
Numéro de l'autorisation	BE2020-0026-00-00 1-2	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0024689-0002	
Date de l'autorisation	03/11/2020	
Date d'expiration de l'autorisation	10/08/2030	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	QUARON SAS
Adresse du fabricant	3 Rue de la Buhotière - Saint Jacques de la Lande 35136 Rennes France
Emplacement des sites de fabrication	3 Rue de la Buhotière - Saint Jacques de la Lande 35136 Rennes France
	Rue des Criquiers 60220 Formerie France
	Oqema - Tovární 2093 356 80 Sokolov République tchèque

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1340 - Acide péracétique
Nom du fabricant	QUARON SAS
Adresse du fabricant	3 Rue de la Buhotière - Saint Jacques de la Lande 35136 Rennes France
Emplacement des sites de fabrication	3 Rue de la Buhotière - Saint Jacques de la Lande 35136 Rennes France
	Rue des Criquiers 60220 Formerie France

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide péracétique		Substance active	79-21-0	201-186-8	2
Hydrogen peroxide			7722-84-1	231-765-0	35,5
Acetic acid			64-19-7	200-580-7	2,2
Sulphuric acid			7664-93-9	231-639-5	0,3
Alcohol C10 ethoxylated					0

2.2. Type de formulation

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	Peut aggraver un incendie; comburant Peut être corrosif pour les métaux.
--------------------------	---

Conseils de prudence

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

Nocif en cas d'ingestion.Nocif par inhalation.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Corrosif pour les voies respiratoires.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles .

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Ne pas respirer les vapeurs.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter un équipement de protection.

EN CAS D'INGESTION:Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS D'INGESTION:Rincer la bouche.NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.Rincer la peau à l'eau.

EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Rincer la bouche.

En cas d'incendie:Utiliser . pour l'extinction.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Recueillir le produit répandu.

Stocker dans un endroit bien ventilé.Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation nationale/régionale

Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation nationale/régionale

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection par Nettoyage En Place des circuits fermés de piscines privées et publiques, de bassins de balnéothérapie, d'étangs privés et de réseaux d'eau chaude sanitaire

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Aucune donnée Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Aucune donnée Nom commun: Fungi/yeasts Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Aucune donnée Nom commun: Algues vertes et les algues bleues unicellulaires (cyanobacteries) Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Aucune donnée Nom commun: Viruses Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Désinfection à l'intérieur et à l'extérieur par le Nettoyage En Place de circuits fermés de piscines privées et publiques, de bassins de balnéothérapie, d'étangs privés et de réseaux d'eau sanitaire (radiateurs).
Méthode(s) d'application	Système clos - La solution concentrée de produit est diluée via un doseur proportionnel ou un système venturi. Le produit dilué est appliqué automatiquement et régulièrement par le Nettoyage En Place pendant la durée du traitement dans des circuits fermés. Après application du produit biocide, rincez les surfaces traitées, les appareils, les tuyaux ou les installations à l'eau potable.
Taux et fréquences d'application	- - En conditions propres, à +20 °C : Nettoyez et rincez soigneusement les surfaces avant la désinfection. - Pour un effet contre les bactéries (dont Legionella pneumophila), sur levures et sur virus (dont le rotavirus humain) : 0,4 % pendant un temps de contact de 60 min. - Pour un effet sur moisissures : 2 % pendant un temps de contact de 60 min. - Pour un effet sur les algues vertes et les algues bleues unicellulaires (cyanobacteries) : 2 % pendant un temps de contact de 48 h - -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	0,25-1-5-10-20-200-1000L PEHD

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Veillez consulter les usages autorisés.

5.2. Mesures de gestion des risques

1. Pour le mélange et le chargement des applications TP2 : des gants, une combinaison de protection et une visière sont nécessaires.
2. Pour les applications avec pompe/mélange et chargement automatiques pour TP2 : des gants et une combinaison de protection sont nécessaires. Le grand public n'est pas autorisé à pénétrer dans les zones où le produit biocide est connecté manuellement à des systèmes de mélange et de chargement automatiques. . L'utilisation d'un équipement de protection respiratoire offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire. Il convient de porter au minimum un appareil de protection respiratoire à épuration d'air motorisé (PAPR) avec casque/capuche/masque (TH1/TM1) ou un demi-masque/masque complet équipé d'un filtre de combinaison gaz/P2 [type de filtre (lettre de code, couleur) à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit].
3. Après application du produit biocide, rincez les surfaces traitées, les appareils, les tuyaux ou les installations à l'eau potable.
4. Le grand public n'est pas autorisé à pénétrer sur le site d'application extérieur pendant la pulvérisation et dans une zone de 20 m environ autour de celui-ci, et ce, jusqu'à ce que la surface soit rincée.
5. Le processus de dilution doit être réalisé à l'aide d'un système de dosage automatique, sauf pour l'usage 2.3
6. Pour toutes les étapes de mélange et de chargement pour toutes les applications par pulvérisation : La pièce doit être suffisamment bien ventilée avec 10 changements d'air par heure.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Effets directs ou indirects probables:

- Peut être corrosif pour les métaux.
- Nocif en cas d'ingestion ou par inhalation
- Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.- Peut irriter les voies respiratoires.
- Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Instructions de premiers secours:

- EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau (ou prendre une douche).
- EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU, LES YEUX, D'INHALATION OU D'INGESTION : Appeler un médecin immédiatement

Mesures pour protéger l'environnement:

- Éviter le rejet dans l'environnement.
- Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Veillez vous référer au mode d'emploi général de la famille de produits biocides « Peracétique Hydra »

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

La durée de conservation est fixée à 18 mois.

Les mentions « Conserver à une température ne dépassant pas 30 °C » et « Protéger du gel » doivent être indiquées sur l'étiquette.
Protéger de la lumière

6. Autres informations